

MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue au 57, rue Laroche, lundi 6 juillet 2020 à 20 h 7, à laquelle sont présents Mmes les conseillères, Nathalie Martin, Jacinthe Brissette et MM. les conseillers, François Boisjoly, Jean-François Gagné, sous la présidence du maire, M. Gérard Jean.

Sont absentes : Mmes Josée Castonguay et Sophie Bélisle, conseillères

Le secrétaire-trésorier et directeur général, M. Marc-André Maheu, agit à titre de secrétaire de la séance, et la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, Mme Brigitte Beauparlant, est présente.

2020-07-242

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui stipule que toute réunion, séance ou assemblée qui a lieu en personne, y compris celle d'un organe délibérant, puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux; lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres;

CONSIDÉRANT le décret numéro 690-2020 du 30 juin 2020 qui prolonge l'état d'urgence jusqu'au 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal accepte que la présente séance ordinaire soit tenue à huis clos au 57, rue Laroche, et que les membres du conseil, le secrétaire-trésorier et directeur général et la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe, puissent y participer.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-243

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- | | |
|-------|--|
| (242) | 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance à huis clos; |
| (243) | 2. Adoption de l'ordre du jour; |
| (244) | 3. Adoption du procès-verbal du 1 ^{er} juin 2020; |
| (245) | 4. Approbation des comptes payés et à payer; |
| (246) | 5. Information et suivi de dossiers; |
| | 6. Administration : |
| (247) | 6.1 Réouverture – hôtel de ville et garage municipal; |

- (248) 6.2 Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant le règlement relatif au fonds de roulement numéro 19-2001 et ses amendements;
- (249) 6.3 Personnel;
- 7. Sécurité publique :
 - (250) 7.1 Mise à niveau des systèmes d'alarme;
- 8. Travaux publics :
 - (251-252) 8.1 Fossés et drainage;
 - (253) 8.2 Aménagement de terrain – intersection des rues Notre-Dame et Louis-Joseph-Doucet;
 - (254) 8.3 Quai;
 - 8.4 Traverses piétonnières; *retiré*
- 9. Période de questions;
- 10. Hygiène du milieu :
 - (255) 10.1 Règlement sur l'utilisation extérieure de l'eau potable;
 - (256) 10.2 Travaux de prolongement du puits numéro 6 – mandat;
 - (257) 10.3 Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable;
 - (258) 10.4 Inspection d'une partie du réseau d'égout;
 - (259) 10.5 Mobilier urbain;
- 11. Loisirs et culture :
 - (260) 11.1 Entretien de la piscine – mandat;
- 12. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
 - (261) 12.1 Dépôt et adoption du projet de règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Conversion de bâtiments existants en multi logement dans la zone C1-9 (secteur rue Notre-Dame);
 - (262) 12.2 Consultation écrite – projet de règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 106-92 et ses amendements – Modification de normes particulières à la zone R48 et ajout de normes particulières à la zone R49 (secteur rue Jean-Baptiste-Neveu);
 - (263) 12.3 Consultation écrite – projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Modification des limites des zones R1-11, R1-12, R4-1, R4-3, R4-4 et C1-17 (secteur rue des Étangs);
 - (264) 12.4 Comité consultatif d'urbanisme – prolongation de mandats;
 - (265-267) 12.5 Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Dispositions particulières à la zone R5-3;
 - (268-270) 12.6 Projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Création de la zone R51 à même la zone R1 (Grande Côte Est, à l'intersection de la rue Charles-Sevestre);
 - (271-273) 12.7 Projet de règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Construction de multi logement dans la zone R51;
 - (274) 12.8 Demande de modification réglementaire – 35-37, rue Rondeau;
 - (275-276) 12.9 Dossiers d'infraction;
 - (277-284) 12.10 Demandes de permis – PIIA;
 - (285-291) 13. Courrier;
 - 14. Divers;
 - 15. Période de questions;
 - (292) 16. Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
 APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
 ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit accepté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-244 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} JUIN 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le procès-verbal du 1^{er} juin 2020 soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-245 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier et directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par le secrétaire-trésorier et directeur général au montant de 673 531 \$ (518370 à 518517, PA 739 à PA 751, 9037, 9044 à 9135), soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

« Le conseiller Jean-François Gagné dénonce qu'il a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, ce dernier se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum. »

2020-07-246 OFFRE D'ACHAT – TERRAIN PARC INDUSTRIEL (LOT 4 852 086)

CONSIDÉRANT les résolutions 2019-10-345 et 2020-06-221 concernant l'offre d'achat de la compagnie Corporation Icodev pour un terrain (lot 4 852 086) situé dans le parc industriel.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que la résolution 2020-06-221 soit abrogée.

Que la résolution 2019-10-345 soit amendée par le remplacement des mots suivants « le 28 février 2020 » par les mots suivants « le 31 juillet 2020 », et les mots suivants « la Corporation Icodev » par les mots suivants « Gestion Loca6 inc. ».

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Le conseiller Jean-François Gagné reprend sa place à la table des délibérations.

2020-07-247

RÉOUVERTURE – HÔTEL DE VILLE ET GARAGE MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

D'autoriser la réouverture de l'hôtel de ville et du garage municipal, et ce, de façon graduelle afin de respecter les consignes de distanciation sociale du gouvernement du Québec en conséquence de la pandémie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-248

DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU FONDS DE ROULEMENT NUMÉRO 19-2001 ET SES AMENDEMENTS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 19-2-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement relatif au fonds de roulement numéro 19-2001 et ses amendements », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-249

PERSONNEL – POLITIQUE CADRE 2019-2024

CONSIDÉRANT QUE le maire M. Gérard Jean, la conseillère Mme Josée Castonguay et le conseiller M. Jean-François Gagné ont représenté la Municipalité lors des négociations pour la nouvelle politique des employés cadre;

CONSIDÉRANT QU'ils ont eu recours au Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités (résolution 2020-05-212);

CONSIDÉRANT QU'ils recommandent d'approuver l'entente intervenue entre les parties.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

D'adopter la Politique cadre 2019-2024 pour la période débutant le 1^{er} janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2024.

Que le maire M. Gérard Jean, ainsi que la conseillère Mme Josée Castonguay et le conseiller M. Jean-François Gagné, soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, la Politique cadre 2019-2024.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-250

MISE À NIVEAU DES SYSTÈMES D'ALARME

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 6 210 \$ (taxes en sus) pour la mise à niveau des systèmes d'alarme des bâtiments municipaux.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-251

FOSSÉS ET DRAINAGE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 6 850 \$ (taxes en sus) pour la mise en place de puisards en série pour drainage, le long du sentier asphalté situé entre la piscine et le Pavillon Jean-Bourdon.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-252

FOSSÉS ET DRAINAGE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget maximal de 6 000 \$ pour le nettoyage de certains fossés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-253

AMÉNAGEMENT DE TERRAIN – INTERSECTION DES RUES NOTRE-DAME ET LOUIS-JOSEPH-DOUCET

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 90 000 \$ pour l'aménagement du terrain à l'intersection des rues Notre-Dame et Louis-Joseph-Doucet (lot 4 165 894).

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-254 QUAI

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

De retenir les services de la firme EMS au montant de 7 650 \$ (taxes sus) pour l'inspection de la partie basse du quai et l'élaboration de scénarios pour sa réparation ou son remplacement.

De plus, d'autoriser un budget maximal de 12 000 \$ (taxes en sus) pour la réalisation d'une étude géotechnique et d'une inspection sous-marine de la structure, si nécessaire.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-255

RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal désigne M. Mathieu Laporte, responsable de l'aqueduc municipal, ou son substitut, comme « officier désigné » pour la réglementation sur l'utilisation extérieure de l'eau potable.

En son absence, ou en cas d'incapacité d'agir, que M. Benoit Foucreault, directeur du Service des travaux publics, et M. Jean-François Tremblay, contremaître aux travaux publics, soient désignés pour appliquer la réglementation.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-256

TRAVAUX DE PROLONGEMENT DU PUIXS NUMÉRO 6 – MANDAT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le secrétaire-trésorier et directeur général demande des soumissions pour l'engagement d'une firme d'ingénieurs pour préparer les plans, devis et estimation des travaux d'aqueduc relatifs au prolongement du puits numéro 6, tel que recommandé par M. Yves Leblanc, hydrogéologue.

Que les frais occasionnés soient pris à même le fonds réservé pour l'aqueduc municipal.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-257 PLAN MUNICIPAL POUR LA RÉDUCTION DU PLOMB DANS L'EAU POTABLE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'adopter le Plan municipal pour la réduction du plomb dans l'eau potable, lequel est joint aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-258 INSPECTION D'UNE PARTIE DU RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 8 000 \$ pour l'inspection d'une partie du réseau d'égout sanitaire sur les rues suivantes : Rondeau, Arpin, Laroche, Robillard, Champagne et Sainte-Marie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-259 MOBILIER URBAIN

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

D'autoriser un budget de 14 500 \$ (taxes et transport en sus) pour l'achat de poubelles 2 et 3 voies pour le parc Jean-Bourdon.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-260 ENTRETIEN DE LA PISCINE MUNICIPALE – MANDAT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De retenir l'offre de services de la compagnie Nordikeau pour l'opération du système de traitement d'eau de la piscine et de la pataugeoire, incluant la réalisation des analyses de suivi sur place et une visite quotidienne, pour un montant forfaitaire de 5 650 \$ (taxes en sus), pour la période estivale 2020, tel que mentionné dans l'offre de services laquelle est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-261 DÉPÔT ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 1081-2015 ET SES AMENDEMENTS – CONVERSION DE BÂTIMENTS EXISTANTS EN MULTI LOGEMENT DANS LA ZONE C1-9 (SECTEUR RUE NOTRE-DAME)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le règlement portant le numéro 1081-3-2020 ayant pour titre « Règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Conversion de bâtiments existants en multi logement dans la zone C1-9 », tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-262

CONSULTATION ÉCRITE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 106-92 ET SES AMENDEMENTS – MODIFICATION DE NORMES PARTICULIÈRES À LA ZONE R48 ET AJOUT DE NORMES PARTICULIÈRES À LA ZONE R49 (SECTEUR RUE JEAN-BAPTISTE-NEVEU)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement numéro 1072-7-2020 le 6 avril 2020 modifiant le règlement de lotissement numéro 106-92 et ses amendements pour la modification de normes particulières à la zone R48 et l'ajout de normes particulières à la zone R49 (Jean-Baptiste-Neveu).

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

De poursuivre le processus pour l'adoption du second projet de règlement et, conséquemment, remplace la séance publique de consultation par une consultation écrite auprès des personnes du secteur concerné.

De plus, un avis public sera diffusé avec l'objet du projet de règlement et le secteur visé. Les commentaires pourront être transmis par courriel à direction@lanoraie.ca dans les 15 jours de l'avis public.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-263

CONSULTATION ÉCRITE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-90 ET SES AMENDEMENTS – MODIFICATION DES LIMITES DES ZONES R1-11, R1-12, R4-1, R4-3, R4-4 ET C1-17 (SECTEUR RUE DES ÉTANGS)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement numéro 1071-73-2020 le 6 avril 2020 modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements pour la modification des limites des zones R1-11, R1-12, R4-1, R4-3, R4-4 et C1-17 (secteur rue des Étangs).

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

De poursuivre le processus pour l'adoption du second projet de règlement et, conséquemment, remplace la séance publique de consultation par une consultation écrite auprès des personnes du secteur concerné.

De plus, un avis public sera diffusé avec l'objet du projet de règlement et le secteur visé. Les commentaires pourront être transmis par courriel à direction@lanoraie.ca dans les 15 jours de l'avis public.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-264

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – PROLONGATION DE MANDATS

CONSIDÉRANT QUE les consignes de distanciation sociale dues à la pandémie perdurent;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-05-208 relative à des prolongements de mandats sur le comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise le prolongement des mandats de Mme Johanne Lefebvre et Mme Suzie Latour sur le comité consultatif d'urbanisme jusqu'au 1^{er} septembre 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-265

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-90 ET SES AMENDEMENTS – DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À LA ZONE R5-3

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 1071-73-2020, modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements – Dispositions particulières à la zone R5-3, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-266 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-90 ET SES AMENDEMENTS – DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À LA ZONE R5-3

Le conseiller Jean-François Gagné donne avis de motion à l'effet qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements, concernant les dispositions particulières à la zone R5-3, afin de faire passer le nombre de logement autorisé de 4 à 7.

2020-07-267

CONSULTATION ÉCRITE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 269-90 ET SES AMENDEMENTS – DISPOSITIONS PARTICULIÈRES À LA ZONE R5-3

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement numéro 1071-73-2020 le 6 juillet 2020 modifiant le règlement de zonage numéro 269-90 et ses amendements pour la modification de dispositions particulières à la zone R5-3.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

De poursuivre le processus pour l'adoption du second projet de règlement et, conséquemment, remplace la séance publique de consultation par une consultation écrite auprès des personnes du secteur concerné.

De plus, un avis public sera diffusé avec l'objet du projet de règlement et le secteur visé. Les commentaires pourront être transmis par courriel à direction@lanoraie.ca dans les 15 jours de l'avis public.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-268

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 105-92 ET SES AMENDEMENTS – CRÉATION DE LA ZONE R51 À MÊME LA ZONE R1 (GRANDE CÔTE EST, À L'INTERSECTION DE LA RUE CHARLES-SEVESTRE)

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 1071-74-2020, modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements – Création de la zone R51 à même la zone R1 (Grande Côte Est, à l'intersection de la rue Charles-Sevestre), tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-269 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 105-92 ET SES AMENDEMENTS – CRÉATION DE LA ZONE R51 À MÊME LA ZONE R1 (GRANDE CÔTE EST, À L'INTERSECTION DE LA RUE CHARLES-SEVESTRE)

La conseillère Nathalie Martin donne avis de motion à l'effet qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements, concernant la création de la zone R51 à même la zone R1, sur Grande Côte Est à l'intersection de la rue Charles-Sevestre.

2020-07-270 CONSULTATION ÉCRITE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 105-92 ET SES AMENDEMENTS – CRÉATION DE LA ZONE R51 À MÊME LA ZONE R1 (GRANDE CÔTE EST, À L'INTERSECTION DE LA RUE CHARLES-SEVESTRE)

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement numéro 1071-74-2020 le 6 juillet 2020 modifiant le règlement de zonage numéro 105-92 et ses amendements pour la création de la zone R51 à même la zone R1, sur Grande Côte Est à l'intersection de la rue Charles-Sevestre.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

De poursuivre le processus pour l'adoption du second projet de règlement et, conséquemment, remplace la séance publique de consultation par une consultation écrite auprès des personnes du secteur concerné.

De plus, un avis public sera diffusé avec l'objet du projet de règlement et le secteur visé. Les commentaires pourront être transmis par courriel à direction@lanoraie.ca dans les 15 jours de l'avis public.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-271 PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 1081-2015 ET SES AMENDEMENTS – CONSTRUCTION DE MULTI LOGEMENT DANS LA ZONE R51

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le premier projet de règlement numéro 1081-4-2020, modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements – Construction de multi logement dans la zone R51, tel que déposé.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-272 AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 1081-2015 ET SES AMENDEMENTS – CONSTRUCTION DE MULTI LOGEMENT DANS LA ZONE R51

La conseillère Jacinthe Brissette donne avis de motion à l'effet qu'un membre du conseil pourra proposer à la prochaine séance ou à toute autre séance subséquente du conseil, un projet de règlement modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements afin de permettre la construction de multi logement dans la zone R51.

2020-07-273

CONSULTATION ÉCRITE – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES USAGES CONDITIONNELS NUMÉRO 1081-2015 ET SES AMENDEMENTS – CONSTRUCTION DE MULTI LOGEMENT DANS LA ZONE R51

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal est suspendue ou remplacée;

CONSIDÉRANT l'adoption du premier projet de règlement numéro 1081-4-2020 le 6 juillet 2020 modifiant le règlement concernant les usages conditionnels numéro 1081-2015 et ses amendements afin de permettre la construction de multi logement dans la zone R51.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la résolution.

De poursuivre le processus pour l'adoption du second projet de règlement et, conséquemment, remplace la séance publique de consultation par une consultation écrite auprès des personnes du secteur concerné.

De plus, un avis public sera diffusé avec l'objet du projet de règlement et le secteur visé. Les commentaires pourront être transmis par courriel à direction@lanoraie.ca dans les 15 jours de l'avis public.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-274

DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – 35-37, RUE RONDEAU

CONSIDÉRANT QU'une demande de modification réglementaire portant le numéro 2020-5023 a été déposée;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à permettre le groupe habitation 3 dans la zone R2-35, et ce, contrairement aux normes prévues à l'article 3.4.1.3.1 du règlement de zonage numéro 269-90;

CONSIDÉRANT les impacts que pourraient avoir cette modification réglementaire sur l'aménagement du territoire.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal refuse de faire droit à la présente demande.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-275 MANDAT AVOCAT

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été réalisés sans permis sur le lot 6 271 063 (Grande Côte Est);

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux contreviennent au Règlement de contrôle intérimaire régissant la coupe d'arbres dans les boisés protégés de la plaine du Saint-Laurent, numéro 225;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a dûment été avisé par le Service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander à la Cour d'ordonner la remise en état des lieux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire respecter les lois et règlements qui sont appliqués par la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

De mandater Me Alain Généreux, avocat, à entreprendre les procédures qui s'imposent dans le dossier mentionné au préambule.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-276

MANDAT AVOCAT

CONSIDÉRANT QUE des travaux ont été réalisés sans permis au 68, rang Saint-François (lot 5 477 519) et que les travaux relatifs au permis 2018-0355 n'ont jamais été terminés;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux contreviennent au Règlement de contrôle intérimaire régissant la coupe d'arbres dans les boisés protégés de la plaine du Saint-Laurent, numéro 225 et du règlement de zonage numéro 105-92;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire a dûment été avisé par le Service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de demander à la Cour d'ordonner la remise en état des lieux;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire respecter les lois et règlements qui sont appliqués par la Municipalité.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

De mandater Me Alain Généreux, avocat, à entreprendre les procédures qui s'imposent dans le dossier mentionné au préambule.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-277

DEMANDE DE PERMIS – PIIA – 8, RUE FERLAND

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 8, rue Ferland;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à rénover et agrandir la galerie;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés au 8, rue Ferland, conditionnellement à ce que la couleur soit la même pour l'ensemble de la galerie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-278

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – PIIA – 27, RUE LOUIS-JOSEPH-DOUCET

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de certificat d'autorisation au 27, rue Louis-Joseph-Doucet;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à changer deux enseignes attachées au bâtiment et à installer une enseigne temporaire;

CONSIDÉRANT le plan de montage soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du certificat d'autorisation pour les travaux demandés au 27, rue Louis-Joseph-Doucet, tels que mentionnés au préambule.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 393, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à effectuer des rénovations majeures sur la partie arrière du bâtiment principal, dues à de l'infiltration d'eau;

CONSIDÉRANT les choix de couleur et de matériaux soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés au 393, rue Notre-Dame, aux conditions suivantes :

1. Corriger la toiture à l'emplacement de l'ancienne cheminée;
2. Recouvrir l'ancienne cheminée par des planches de déclin de bois qui seront peintes de la même couleur que les volets adjacents.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de permis de rénovation au 438, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise à refaire la galerie à l'avant et la véranda à l'arrière de la maison;

CONSIDÉRANT les choix de couleur et de matériaux soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour les travaux demandés au 438, rue Notre-Dame, conditionnellement à ce que le type de revêtement de la toiture et sa couleur s'agencent avec celle du bâtiment principal.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-281 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – PIIA – 470, RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de certificat d'autorisation au 470, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à modifier une enseigne détachée du bâtiment et à installer une enseigne dans la vitre;

CONSIDÉRANT le plan de montage soumis à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du certificat d'autorisation pour les travaux demandés au 470, rue Notre-Dame tels que mentionnés au préambule.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-282

DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – PIIA – 460, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de certificat d'autorisation au 460, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à abattre un arbre sur la propriété;

CONSIDÉRANT l'état général de l'arbre et de la grosseur de la branche qui est tombée l'automne dernier;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du certificat d'autorisation pour les travaux demandés au 460, rue Sainte-Marie et recommande également l'émondage des branches des arbres à proximité des fils électriques tels que mentionnés au préambule.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-283 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – PIIA – 471, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de certificat d'autorisation au 471, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à abattre un arbre sur la propriété;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation de l'arbre produit par M. Jean-Sébastien Malo, ingénieur forestier, daté du 5 juin 2020;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du certificat d'autorisation pour les travaux demandés au 471, rue Sainte-Marie tels que mentionnés au préambule.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-284 DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION – PIIA – 479, RUE SAINTE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a été saisi d'une demande de certificat d'autorisation au 479, rue Sainte-Marie;

CONSIDÉRANT le règlement 1083-2017;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à abattre un arbre sur la propriété;

CONSIDÉRANT l'état général de l'arbre;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire souhaite enlever la souche de l'arbre et en replanter un au même endroit;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les critères et objectifs du règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité consultatif d'urbanisme au conseil municipal – réunion tenue le 25 juin 2020.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal autorise l'émission du certificat d'autorisation pour les travaux demandés au 479, rue Sainte-Marie tels que mentionnés au préambule.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

De verser un montant de 50 \$ à l'Association des trappeurs professionnels du Québec.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-286

RÉSEAU DES FEMMES ÉLUES DE LANAUDIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
ET RÉSOLU

De verser un montant de 100 \$ au Réseau des femmes élues de Lanaudière, en reconnaissance des efforts déployés par celui-ci dans la poursuite de l'atteinte de ses objectifs.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-287

ORGANISME DE BASSIN VERSANT CARA

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Qu'un montant de 200 \$ soit autorisé pour notre adhésion à l'Organisme de Bassin versant CARA pour l'année 2020.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-288

RELANCE VERTE ET SOLIDAIRE – APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Lanoraie désire appuyer les 15 leaders économiques et syndicaux ainsi que 15 maires du Québec pour la relance verte;

CONSIDÉRANT QUE la crise a déstabilisé plusieurs d'entre nous;

CONSIDÉRANT QUE la crise nous incite à être créatifs;

CONSIDÉRANT QUE la crise nous permet d'imaginer une nouvelle normale plus verte, plus prospère et plus solidaire.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nathalie Martin
APPUYÉE PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Lanoraie appui les 15 leaders économiques et syndicaux ainsi que 15 maires du Québec pour la relance solidaire, prospère et verte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-289 MAISON DES JEUNES DE LANORAIE – COLLECTE DE CONTENANTS
CONSIGNÉS

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

D'autoriser la Maison des jeunes de Lanoraie à tenir leur collecte annuelle de contenants consignés dans le stationnement du Pavillon Jean-Bourdon le jeudi 9 juillet de 13 h à 20 h, tout en maintenant les consignes de distanciation sociale.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-290 DEMANDE DE PRÊT DE SALLE – VACCINATION

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal accepte de prêter la salle du Pavillon Jean-Bourdon pour la vaccination d'automne 2020, laquelle sera effectuée par la pharmacie Familiprix de Lanoraie.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-291 PROGRAMME PAIR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Jacinthe Brissette
ET RÉSOLU

D'autoriser un montant de 2 000 \$ pour l'année 2020 dans le cadre du Programme PAIR, service d'appels quotidiens permettant aux personnes âgées ou vivant seules de se sentir davantage en sécurité.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2020-07-292 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Jean-François Gagné
ET RÉSOLU

Que la séance soit levée à 20 h 52.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Gérard Jean, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, Gérard Jean, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal